

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que l'ordonnance numéro **OCA08-08-0001-21**, afin de permettre un affichage sur une partie du revêtement extérieur de l'école Peter Hall, située au 840, boulevard de la Côte-Vertu, en vertu du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 27 juin 2023.

Avis est aussi donné que cette ordonnance est déposée au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Fait à Montréal
Le 30 juin 2023

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement